

Denis Agnès
le 15/01/2015.
AL



PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

15 JAN. 2015

DRE / Bureau de l'Environnement

VILLENEUVE LA GARENNE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Bureau de l'environnement et des Installations
Classées

167 avenue Joliot Curie

92 000 NANTERRE

A l'attention de Mr le Préfet des Hauts-de-Seine

Evry, le 06/01/2015 -

OBJET: DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UN HYPERMARCHÉ SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

Monsieur le Préfet,

La société SDNH exploite un hypermarché en partie Sud-Ouest du centre commercial de la Bongarde, sur la commune de Villeneuve-La-Garenne. La gérance est confiée à la société HYPERMARCHÉ CARREFOUR SAS.

Conformément à la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et à la rubrique 2221 de la nomenclature, la société SDNH a déposé le 22 mai 2014 une demande d'enregistrement auprès de la Préfecture.

Selon l'article R. 512-46-3 du Code de l'environnement, le présent document mentionne :

- L'identité du demandeur ;
- La localisation de l'installation ;
- La description, la nature et le volume des activités ainsi que les rubriques de la nomenclature dont relève l'installation.

La demande a été accompagnée d'un fascicule de pièces annexes en 9 exemplaires (3 ex. + 1/commune située dans un rayon de 1 km : Villeneuve-La-Garenne L'Ile Saint-Denis, Gennevilliers, Saint-Ouen, Asnières-sur-Seine et Saint-Denis)), regroupant les éléments demandés par l'article R. 512-46-4 du Code de l'environnement.

Le projet global du centre commercial, incorporant l'hypermarché, a fait l'objet d'un dépôt du permis de construire modifié (PCM2) en janvier 2011 puis juillet 2012. Le maître d'ouvrage est la société ORI ALTA dont le siège social est situé au 8, avenue Delcassé, 75008 PARIS.

Les présents exemplaires présentent les compléments demandés par la préfecture par courrier du 16 juin 2014.

Signature du demandeur

I. IDENTITE DU DEMANDEURIdentité et Adresse du demandeur :

SDNH (Société des Nouveaux Hypermarchés)
1 rue Jean Mermoz - ZAE Saint-Guénault
91002 EVRY CEDEX

Code APE : 4711F / Hypermarchés

RCS : Evry B 487 596 165

Statut Juridique : SAS (société par actions simplifiée)

Prise d'activité le 01/09/2006

Gérant :

CARREFOUR HYPERMARCHÉ SAS
1 rue Jean Mermoz - ZAE Saint-Guénault
91000 EVRY

Nom et qualité du signataire de la demande : Sylvain BELKHITER – Directeur du magasin

II. LOCALISATION DE L'INSTALLATIONAccès au site

Le centre commercial est situé entre la rue de la Bongarde, le boulevard Gallieni, le quai du Moulin de la Cage et l'Autoroute A86. L'hypermarché est au Sud-Ouest du centre commercial, en bordure du boulevard Gallieni.

Le site visé par le projet est accessible à partir du giratoire à l'intersection de l'avenue Marc Sangnier avec le boulevard Gallieni, via l'entrée du parking du centre commercial.

Coordonnées Lambert

Les coordonnées Lambert zone II étendue sont : $x = 599\,300$ m et $y = 2\,436\,280$ m

Occupation cadastrale

Selon le plan cadastral de la commune de Villeneuve-La-Garenne, l'hypermarché est situé sur la partie Sud de la parcelle n°73 de la section 0, de 48 050 m².

L'hypermarché couvre à lui-seul une surface de 9 855 m².

Le propriétaire du terrain est :

ORI ALTA
8 avenue Delcassé
75008 PARIS

La société CARREFOUR PROPERTY est propriétaire de la cellule commerciale délimitant l'hypermarché :

CARREFOUR PROPERTY FRANCE

66, avenue Charles de Gaulle

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

III. DESCRIPTION DE L'HYPERMARCHÉ

Chaque matériel est présenté dans le plan de masse au 1/200^e en pièce annexe II du fascicule de pièces jointes.

L'hypermarché couvre près de 20 000 m² sur 3 niveaux (P0, N0 et N1) avec 11 115 m² de surface de vente réparties sur N0 et N1, soit 23% de la SHON totale occupée par le centre commercial (86 000 m² avec ses 150 boutiques). Les surfaces sont réparties de la manière suivante :

Niveau	Nature des principaux locaux	Surface en m ²
P0 (Rez-de-chaussée) 2 504 m ²	Livraison et dégagement	1 392
	Locaux techniques (groupe électrogène, archives, poste glycol, RIA, machinerie, etc.)	310
N0 (R+1) 9 965 m ²	Surface de vente alimentaire	6 093
	Bureaux	752
	Atelier boulangerie/pâtisserie	444
	Rôtisserie + traiteur	182
	Laboratoire boucherie/charcuterie	487
	Réserve 1	550
	Réserve 2	192
N1 (R+2) 7 182 m ²	Réserve 3	375
	Surface de vente non alimentaire	5 022
	Locaux techniques + SAS	177
	Réserve 4	500
	Réserve 5	436
	Réserve 6	99
	Réserve 7	243

IV. CLASSEMENT DES ACTIVITES SELON LA NOMENCLATURE INSTALLATIONS CLASSEES

Régime de classement :

A : autorisation

E : Enregistrement

D : déclaration

DC : Déclaration avec Contrôle Périodique

NC : non classés

N° de rubrique	Titre de la rubrique	Unité	Seuil de classement	Activité CARREFOUR	Capacité CARREFOUR	Régime
1131.1	Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques solides	Quantité présente	50 T ≤ A < 200 T	Stockage de produits piscines, toxiques jardin, bricolage, etc	Produit piscine, produit bricolage Stock < 5 T	NC
			5 T ≤ D < 50 T			
1131.2	Emploi ou stockage de substances et préparations toxiques liquides	Quantité présente	10 T ≤ A < 200 T	Stockage de produits piscines, toxiques jardin, bricolage, etc	Peinture finition, sol, vernis, traitement du bois. 8 éléments de 200 kg = 1,6 tonne	D
			1 T ≤ D < 10 T			
1138.4	Emploi ou stockage de chlore en récipients de capacité unitaire inférieure à 60 kg	Quantité présente	500 kg ≤ A < 1 T 100 kg ≤ DC < 500 kg	Stockage capsules chlore	Produits piscine. Au plus fort de la saison : 2 éléments de 100 kg = 200 kg	DC
1185.2a (à compter du 01/01/2015)	Gaz à effet de serre fluorés visés par le règlement UE n° 517/2014	Quantité présente	Capacité unitaire > à 2 kg et quantité cumulée de fluide ≥ 300 kg	Roofs-top fonctionnant au R410A	Capacité unitaire : 10,5 kg Quantité cumulée : moins de 200 kg	NC
			> 100 m³ : A 10 m³ < DC ≤ 100 m³			
1432.2	Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables	Capacité équivalente présente	≥ 1 T : A	Stockage de carburant avec PE > 50°C	Cuve groupe électrogène 10 m³ + tampon 500 l + stock en réserves de pétrole lampant (30 m³). Capacité équivalente = 8,1 m³	NC
1450.2	Stockage de solides facilement inflammables	Quantité présente	≥ 1 T : A 50 kg < E < 1 T	Stock allume feu en réserve	Moins de 50 kg	NC
1510	Stockage de plus de 500 tonnes de matières combustibles en entrepôts couverts hors ERP	Volume entrepôts	≥ 300 000 m³ : A	Stockage de marchandises en réserves séparées de la surface de vente par un mur Coupe Feu	7 réserves réparties sur niveaux N0 et N1 Volume total : 14 370 m³	DC
			50 000 m³ ≤ E < 150 000 m³ 5 000 m³ ≤ DC < 50 000 m³			

Hypermarché CARREFOUR – Centre Commercial de la Bongarde à Villeneuve-La-Garenne (92)

N° de rubrique	Titre de la rubrique	Unité	Seuil de classement	Activité CARREFOUR	Capacité CARREFOUR	Régime
1511	Entrepôts frigorifiques	Volume entrepôt	$\geq 150\ 000\ m^3 : A$	Stockage et tri de marchandises en chambre froide	Près de 1500 m ³ de chambres froides	NC
			$50\ 000\ m^3 \leq E < 150\ 000\ m^3$			
			$5\ 000\ m^3 \leq DC < 50\ 000\ m^3$			
1520	Dépôt de houille, coke, lignite, charbon de bois, ...	Quantité présente	$\geq 500\ T : A$	Charbon de bois pour barbecue	Moins de 50 T	NC
			$50\ T \leq D < 500\ T$			
2160.1	Silos plats de céréales	Volume présent	$> 15\ 000\ m^3 : A$	2 silos de farine	$< 50\ m^3$	NC
2220-B.2	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale	Quantité traitée par jour	$> 10\ T/j : E$	Boulangerie, pâtisserie, maturation fruits et légumes	8 tonnes/j	DC
			$2\ T/j < DC \leq 10\ T/j$			
2221-B	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale	Quantité traitée par jour	$> 2\ T/j : E$	Boucherie, poissonnerie, traiteur	5 tonnes/j	E
			$500\ kg/j < D \leq 2\ T/j$			
2230	Réception, stockage, traitement, transformation du lait	Litre ou équivalent lait traité par jour	$> 70\ 000\ l/j : A$	Produits laitiers : Flux moyen réceptionné par jour pour libre-service et produits laitiers travaillés dans les ateliers (6 j travaillés/semaine)	Lait (coef. 1) : 11 pal. x 540 l = 5 940 l Beurre non concentré (coef 1) : 3 pal. = 2 880 l Beurre préconcentré (coef 6) : 0,1 pal. = 576 l Crème dessert (coef. 1) : 15 pal. = 14 400 l Fromages (coef. 10) : 3 pal. = 28 800 l Crème fraîche (coef. 8) : 2,2 pal. = 16 896 l Équivalent lait traité par jour = 69 492 l/j	D
			$7\ 000\ l/j < D \leq 70\ 000\ l/j$			
2255	Stockage des alcools de bouche dont le titre alcoométrique volumique est supérieur à 40%	Volume stocké	$\geq 500\ m^3 : A$ $\geq 50\ m^3 : D$	Stock alcool en réserves	6 palettes < 10 m ³	NC

N° de rubrique	Titre de la rubrique	Unité	Seuil de classement	Activité CARREFOUR	Capacité CARREFOUR	Régime
2710.1	Collecte de déchets dangereux	Quantité présente	$\geq 7 \text{ T} : \text{A}$ $1 \text{ T} \leq \text{DC} < 7 \text{ T}$	Collecte piles et ampoules (apport clientèle)	Moins de 1 T	NC
2910-A	Installations de combustion (consommation de gaz naturel, GPL, FOD, etc.)	Puissance thermique	$\geq 20 \text{ MW} : \text{A}$ $2 \text{ MW} < \text{DC} < 20 \text{ MW}$	Groupe électrogène	Groupe alimenté au FOD (365 l/h à 100% de charge), avec un PCI de 9,46 kWh/l. Puissance thermique nominale : 3,45 MW	DC
2925	Ateliers de charge d'accumulateurs	Puissance maxi de courant continu	$> 50 \text{ kW} : \text{D}$	Charge batterie de l'éclairage de secours, charge des chariots élévateurs	4 zones de charges Total de 48 kW	NC
2950.2	Traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique (photographie)	Surface annuelle traitée	$> 50\,000 \text{ m}^2 : \text{A}$ $5\,000 \text{ m}^2 < \text{DC} \leq 50\,000 \text{ m}^2$	Laboratoire photo	$< 5000 \text{ m}^2$	NC